

En collaboration avec **Myriam SUC-JAUMES**, Notaire

4 Rue Claude Farrère
B.P. 461
34505 BEZIERS Cedex

Tél. : 04.67.09.04.00
Fax : 04.67.09.02.92

ASL LES TAMARIS ET PORTES DU SOLEIL
Domaine les Tamaris – Boîte 82
2, Avenue des Mûriers
34 420 PORTIRAGNES

poudou.libes.bonhomme@notaires.fr

Dossier suivi par
Geoffrey SANCHEZ
g.sanchez.34033@notaires.fr
VENTE STRAET-ASL PORTIRAGNES

AVIS DE MUTATION A ASSOCIATION SYNDICALE

La présente notification constitue l'avis de mutation prévu à l'article 20 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965, modifié par la loi n°94-624 du 21 juillet 1994, conformément à l'article 3 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004

Vous voudrez bien indiquer dans le délai de quinze jours, au notaire chez qui domicile a été élu, le montant de la somme dont LE VENDEUR reste redevable envers l'association syndicale libre.

Je vous rappelle qu'en vertu dudit article 20, vous disposez d'un délai de quinze jours à compter de la réception de la présente lettre, pour faire, par acte extrajudiciaire, opposition au domicile élu. Cette opposition devra respecter les dispositions de l'article 20 sus-énoncé et de l'article 5 nouveau du décret n°67-223 du 17 mars 1967 ajouté par le décret n°95-162 du 15 février 1995.

A défaut d'opposition régulière dans le délai légal, le prix de la vente deviendra disponible."

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Julien BONHOMME Notaire de la Société Civile Professionnelle « Jean-Marc **POUDOU**, Caroline **LHOTELLIER-LIBES** et Julien **BONHOMME**, Notaires, Associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial », à BEZIERS (Hérault), 4, rue Claude Farrère, certifie et atteste avoir reçu le 4 décembre 2014 la vente,

Par :

Monsieur Friedrich Max **STRAET**, retraité, et Madame Félicie Marie Barbe **STRAT**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à GEMMENICH (BELGIQUE) 8 Rue Wittenweg
Monsieur est né à WUPPERTAL (ALLEMAGNE) le 16 mars 1940,
Madame est née à HOMBOURG (BELGIQUE) le 18 mai 1935.

Au profit de :

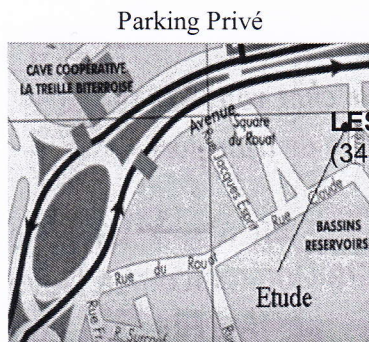
L'Association dénommée **ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL**, Association déclarée, dont le siège est à PORTIRAGNES (34420), Résidence Les Portes du Soleil, Pavillon M6 Lieudit "PORTIRAGNES PLAGE".

DESIGNATION

A PORTIRAGNES (HÉRAULT) 34420 domaine « LES PORTES DU SOLEIL »,

Successesseurs de Mes BOE, SIRC, VERNIERE et de VULLIOD

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
Caisse des Dépôts et Consignations 0000169833A



Une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec petit terrain attenant; ladite maison comprenant : séjour avec coin cuisine, trois chambres, deux salles de bains, WC et garage.

Figurant au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BD	577	LA TOUR SAINT ANDRE	00 ha 01 a 12 ca

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BEZIERS (Hérault),
LE 4 décembre 2014.**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

En collaboration avec **Myriam SUC-JAUMES**, Notaire

4 Rue Claude Farrère
B.P. 461
34505 BEZIERS Cedex

Tél. : 04.67.09.04.00
Fax : 04.67.09.02.92

poudou.libes.bonhomme@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Julien BONHOMME Notaire de la Société Civile Professionnelle « Jean-Marc POUDOU, Caroline LHOTELLIER-LIBES et Julien BONHOMME, Notaires, Associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial », à BEZIERS (Hérault), 4, rue Claude Farrère, le 4 décembre 2014 il a été constaté la **VENTE**,

Par :

Monsieur Friedrich Max **STRAET**, retraité, et Madame Félicie Marie Barbe **STRAT**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à GEMMENICH (BELGIQUE) 8 Rue Wittenweg. Monsieur est né à WUPPERTAL (ALLEMAGNE) le 16 mars 1940, Madame est née à HOMBURG (BELGIQUE) le 18 mai 1935.

Au profit de :

L'Association dénommée **ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL**, Association déclarée, dont le siège est à PORTIRAGNES (34420), Résidence Les Portes du Soleil, Pavillon M6 Lieudit "PORTIRAGNES PLAGE".

Quotités acquises :

L'Association dénommée **ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL** acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

DESIGNATION

A PORTIRAGNES (HÉRAULT) 34420 domaine « LES PORTES DU SOLEIL », Une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec petit terrain attenant; ladite maison comprenant : séjour avec coin cuisine, trois chambres, deux salles de bains, WC et garage.

Figurant au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BD	577	LA TOUR SAINT ANDRE	00 ha 01 a 12 ca

Groupe d'habitations

Le **BIEN** constitue le lot numéro **M 6** du Domaine « LES PORTES DU SOLEIL ».

Biens mobiliers

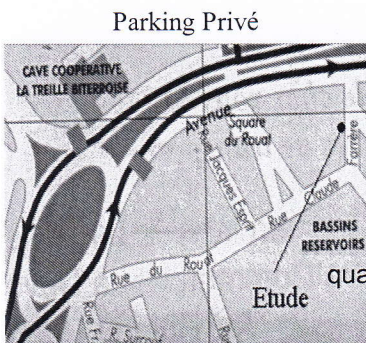
Divers meubles et objets mobiliers détaillés dans l'acte.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature. Il en a la jouissance à compter du même jour, par la confusion sur sa tête de ses qualités de locataire et de propriétaire.

Successieurs de Mes BOE, SIRC, VERNIERE et de VULLIOD

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
Caisse des Dépôts et Consignations 0000169833A



PRIX

La vente a été conclue moyennant le prix de **CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE CINQ CENTS EUROS (171 500,00 EUR)**.

Ce prix s'applique :

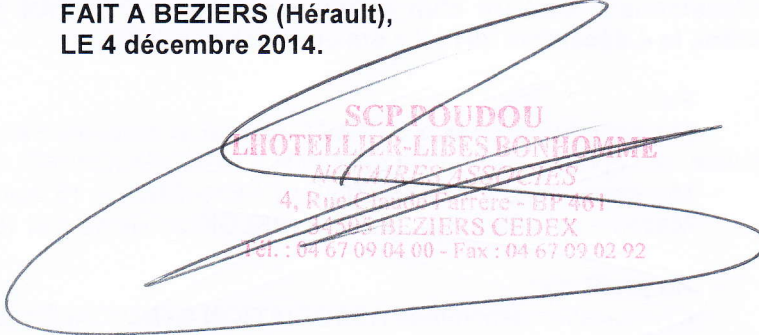
- Aux **Biens mobiliers** à concurrence de : SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7 500,00 EUR),

- Au **BIEN immobilier** à concurrence de : CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS (164 000,00 EUR),

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BEZIERS (Hérault),
LE 4 décembre 2014.**


SCP POUDOU
L'HOTELLIER-LIBES BONHOMME
N° 41823 455 4723
4, Rue de la Poste arrière - BP 401
34500 BEZIERS CEDEX
Tel. : 04 67 09 04 00 - Fax : 04 67 09 02 92